

Votre demande concerne \*:

## Identification

Nom du Club \* : \_\_\_\_\_

Nom du Président : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## Vie sportive

Nombre de Licenciés : \_\_\_\_\_

Nombre de licences « jeunes » : \_\_\_\_\_

Votre Club possède une Ecole de Tir \* : \_\_\_\_\_

Votre Club participe aux « Cibles Couleurs » \* : \_\_\_\_\_

Votre EdT participe aux Championnats \* : \_\_\_\_\_

tre Club accueille des Compétitions Dptl / Rgnl / Nat \* : \_\_\_\_\_

Autre : ENTREZ autre compét. \_\_\_\_\_

N° Jeunesse et Sports : \_\_\_\_\_

N° et date d'homologation de votre club : \_\_\_\_\_

## Structure du Club

Nbr d'arbitres : \_\_\_\_\_

Nbr de CQP : \_\_\_\_\_

Nbr d'animateurs de club : \_\_\_\_\_

Nbr de brevetés fédéraux : \_\_\_\_\_

Nbr d'initiateurs de club : \_\_\_\_\_

Nbr de breveté d'Etat : \_\_\_\_\_

Autres informations à faire prévaloir à la CRF : \_\_\_\_\_

## Renseignements financier

### COMPTE EXPLOITATION

Total des **recettes** de l'association pour le dernier exercice : \_\_\_\_\_

Total du montant des **subventions** pour le dernier exercice : \_\_\_\_\_

**Résultat net** du dernier exercice (solde positif ou négatif) : \_\_\_\_\_

### BILAN

**ACTIF** : Total actifs circulants : \_\_\_\_\_

**PASSIF** : Total dettes : \_\_\_\_\_

*Actifs circulants = disponibilités bancaires ...*

*Passif = dettes, dûs, emprunts...*

## Demande d'aide

Montant de l'investissement : \_\_\_\_\_

Montant de l'aide souhaité : \_\_\_\_\_ *Sans montant souhaité, la demande est invalide.*

Votre motivation/description pour cette demande d'aide :

Pour ce dossier :

Avez-vous fait une demande d'aide auprès d'un autre organisme : \_\_\_\_\_

*Auprès de qui :* \_\_\_\_\_

*Avez-vous déjà obtenue une aide \* :* \_\_\_\_\_

*Montant obtenu :* \_\_\_\_\_

*Date :* \_\_\_\_\_

*Autre type d'aide :* \_\_\_\_\_

**Pour toute demande, joindre obligatoirement :**

- > Une devis ou facture acquittée
- > Copie de votre demande d'aide ou de l'accord de l'organisme pour l'aide obtenue.
- > Le RIB de votre club.
- > Deux derniers bilans et comptes de résultats (y compris les disponibilités financières) de votre Club.

**Information :**

- > Le versement se fera sur présentation des éventuelles pièces complémentaire et de la facture acquittée.
- > Le Règlement Financier et les Bases Financière de la LRTA régissent la présente « Aide Spécifique Association ».

**Cette demande COMPLETE est à adresser :**

Date de la demande : \_\_\_\_\_

roland.debenath@liguetiralsace.fr

Ligue Régionale de Tir d'Alsace  
Commission Régionale des Finances

Signature du Président de Club : \_\_\_\_\_

# Ligue de Tir d'Alsace

## C.D.Tir67 - C.D.Tir68

*Aucune aide n'est attribuée sans avoir formalisé la demande.*

*Le même dossier peut être présenté à la LTA et/ou à son Comité Départemental de Tir*

### Aide spécifique club

L'aide concerne le petit matériel destiné prioritairement aux jeunes et aux Écoles de Tir qui n'entre pas dans le cadre d'autres aides ...

Le club, membre de la LTA, pourra présenter au maximum un dossier complet par période de douze mois révolus.

La demande devra être motivée, accompagné d'un devis ou d'une facture acquittée de moins de douze mois pour le matériel concerné.

La LTA et/ou le CDTir se réserve le droit de consulter d'autres fournisseurs pour un devis contradictoire.

*Aides aux clubs conventionnés avec la LTA :*

La demande sera étudiée au cas par cas. La modernisation des clubs conventionnés en ciblerie électronique sera aidée à raison de 500€/ciblerie limité à 3 ciberles, par demande, espacée de 12 mois révolus.

*Conditions d'attribution :*

Ecole de Tir - dispositif Cibles Couleurs – être homologué - avoir un N° Jeunesse et Sports.

L'aide est versée au club par décision du Comité Directeur de la LTA et/ou de votre CDTir.

L'aide ne sera versée que sur présentation de la facture acquittée.

Priorité sera donnée aux dossiers présentant un projet de développement dont l'aide ne sera pas demandé exclusivement à la LTA et/ou au CDTir.

**Nous attirons votre attention sur le fait, que la LTA et/ou le CDTir ne sont pas les seuls organismes susceptibles de pouvoir aider au financement de votre projet.**

**Il vous appartient de solliciter votre club, votre commune, votre inter-communalité, vos élus et tout partenaire privé ou public susceptible de vous soutenir.**